PRATIQUES DISCURSIVES DE LA POLÉMIQUE DANS LE DÉBAT POLITIQUE MÉDIATIQUE

DACIANA VLAD[1]

Abstract: This article aims to analyse discursive strategies used in polemics by the protagonists of political debate. An analysis is provided of extracts from the debate between Nicolas Sarkozy and Ségolène Royal for the French 2007 presidential election, focusing on discursive strategies that the debaters adopted to destroy their opponent's discourse and image and to gain the upper hand in the debate. The functioning of polemics is examined at three levels: the *discourse* level, where two antagonistic discourses coexist; the level of the *interpersonal relationship* that the debaters build in interaction; the *interlocution* level, where turn-taking is constantly disputed.

Key words: polemics, political debate, discursive strategies.

1. INTRODUCTION

Dans cette contribution nous présenterons une analyse des pratiques discursives que les protagonistes du débat politique médiatique mobilisent en vue de disqualifier le discours de l'adversaire et sa personne et de sortir vainqueurs du débat. Nous appuierons notre analyse sur un corpus comprenant des extraits du débat qui opposa Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy lors de la campagne de l'élection présidentielle de 2007[2].

Le genre du débat politique médiatique constitue un support discursif de la *polémique dialogale*, que nous opposons à la *polémique monologale*, qui se déroule en tant qu'interlocution différée, ne représentant donc pas un échange en face à face (cf. Vlad 2010c : 303). Il s'agit de situations d'échange qui excluent l'interlocution immédiate, comme les interventions des politiques dans les médias ou dans les meetings, où la polémique prend la forme d'une suite d'attaques et de contre-attaques qui se succèdent en différé.

Qu'elle soit dialogale ou monologale, la polémique est une forme d'interaction conflictuelle dont les protagonistes, se trouvant en désaccord sur une question donnée, se répartissent sur deux positions discursives antagonistes. Parmi les divers aspects morpho-syntaxiques, pragmatiques et rhétoriques du fonctionnement de la polémique, que nous avons décrits ailleurs (Vlad 2010a, 2010b), nous rappelons : l'émergence du conflit au niveau de la réaction à un discours déclencheur antérieur ; la *cristallisation dialogique* du

[1] Universitatea din Oradea, dvlad@uoradea.ro

[2] Nous avons utilisé nos propres transcriptions des fragments du débat qui intéressaient notre analyse. Pour nos transcriptions nous avons recouru aux conventions suivantes : pauses brèves (.) ; chevauchements de parole xxx ; troncation d'un mot - ; coupe effectuée par le transcripteur […].

RRL, **LVIII**, *2*, p. 223–236, Bucureşti, 2013

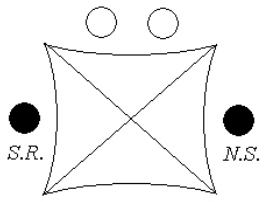
BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

désaccord, manifestée par une interaction interne avec le discours de l'adversaire, qu'on évoque dans son propre discours pour s'y opposer ; la *dimension argumentative*, orientée vers l'invalidation et la délégitimation du discours adverse ; l'*agressivité*, qui implique un investissement émotionnel de la part des polémiqueurs, traduit typiquement par des affects négatifs de type indignation ou colère, qui favorisent la mise en place d'une relation interpersonnelle tendue.

Le débat politique médiatique est un *événement médiatique provoqué* (cf. Charaudeau 2005b), organisé autour des thèmes chauds de l'actualité sociale et politique. Il se construit autour d'un dispositif interactionnel trilogal, qui met en rapport trois types d'instances : *l'animateur*, qui est le représentant des médias, *les débatteurs* et *le public*. L'animateur doit régler l'alternance des tours de parole, réguler les diverses transgressions des règles du débat et intervenir pour atténuer le débat, lorsqu'il est devenu trop vif. Vu son rôle de médiateur entre les invités et le public, il est censé également traduire en le simplifiant un discours qui pourrait être considéré comme obscur par ce dernier. Les invités sont choisis en fonction de leur représentativité, leur notoriété ou leur façon de s'exprimer, le critère le plus important étant le potentiel polémique du face à face. On privilégie les invités ayant des opinions antagonistes dont l'affrontement est prévisible, le média satisfaisant ainsi le goût du public pour la polémique. Vu l'engouement des gens pour les situations conflictuelles, on peut dire, avec Charaudeau (2005a), que la mise en scène par les médias d'une confrontation entre des acteurs politiques ou sociaux remplit une fonction de « catharsis sociale » plutôt qu'une fonction d'information.

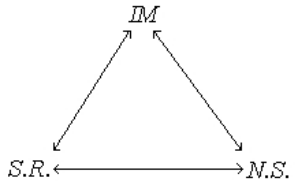
Le débat entre Nicolas Sarkozy (désormais N.S.) et Ségolène Royal (désormais S.R.) a été qualifié de très polémique par rapport aux débats précédents du même genre. Il vient clore une campagne durant laquelle les deux candidats n'ont raté aucune occasion de s'affronter, le plus souvent en différé, à l'occasion de leurs nombreuses interventions dans les médias ou dans les meetings.

Le dispositif médiatique du débat comprend quatre participants, qui se trouvent sur un plateau de la chaîne de télévision TF1, placés autour de trois côtés d'une table en forme de quadrilatère, de sorte que les animateurs (Patrick Poivre d'Arvor et Arlette Chabot) sont assis côte à côte et les deux candidats se trouvent face à face. Le côté resté libre suggère la présence du public, qui, même s'il n'est pas présent sur le plateau, prédétermine le débat en tant que principal destinataire de ce spectacle, créé et orchestré par les médias :



Le dispositif d'interlocution, qui se trouve emboîté dans le dispositif médiatique du débat, met en rapport une instance médiatique bicéphale (IM) et deux instances politiques adverses. On a donc affaire à une situation discursive trilogale, que nous pourrions représenter de la manière suivante :

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)



Dans ce schéma les flèches indiquent le fait qu'entre les trois instances réunies sur le plateau les échanges se font dans tous les sens, l'interaction entre les deux invités étant bien évidemment au premier plan. Le rôle interactionnel des deux représentants des médias consiste à annoncer les thèmes, à régler l'alternance des tours de parole, à contrôler les temps de parole et à réguler les diverses transgressions des règles du débat, dues à la rivalité qui oppose les deux acteurs politiques.

Dans leur désir de gagner le débat, les deux candidats tentent chacun d'anéantir le discours de leur adversaire ainsi que son image, tout en cherchant à imposer leur propre discours et leur personne. A cette fin, ils mobilisent diverses stratégies discursives, que nous analyserons dans ce qui suit.

2. STRATÉGIES DISCURSIVES MOBILISÉES PAR LES POLÉMIQUEURS DANS LE DÉBAT

A l'examen de notre corpus, nous avons remarqué que la polémique qui oppose les deux politiques joue principalement à trois niveaux :

– le niveau du *discours*, où il y a cristallisation dialogique d'un conflit qui oppose deux discours antagonistes ;

– le niveau de la *relation interpersonnelle* que les débatteurs construisent à travers l'interaction, qui se trouve également affectée par la conflictualité de l'échange ;

– le niveau de l'*interlocution*, où les prises de possession et le maintien de la parole font l'objet d'une lutte permanente.

2.1. Stratégies qui affectent le discours

Dans le débat, la polémique se manifeste en premier lieu en tant qu'*opposition de discours*, qui traduit le désaccord profond des deux candidats sur des questions pleinement débattues pendant la campagne électorale, concernant surtout la vie sociale et économique de la France, par exemple le problème de l'immigration ou les 35 heures. Ce sont des questions qui ont fait constamment objet de confrontation pendant la campagne et le font aussi dans le débat, ce qui conduit à la mise en place d'un espace interdiscursif polémique.

Le but du face à face étant de convaincre les électeurs de se déclarer en faveur d'un candidat ou de l'autre, à travers son discours chacun des deux présidentiables se doit d'imposer sa propre vision de la politique tout en rejetant celle de son concurrent. Se trouvant en désaccord, ils recourent à toutes sortes de stratégies en vue d'anéantir le discours adverse et d'imposer le leur, pour avoir le dessus dans le débat. Il s'agit de

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

stratégies dialogiques qui reposent sur une interaction interne avec le discours de l'adversaire, que le locuteur intègre dans son propre discours dans le but de le discréditer.

Il y a, par exemple, beaucoup d'échanges où un contenu avancé par l'adversaire est repris sous la forme d'un énoncé de polarité contraire, qui le *rejette* (X - non X ; non X - (Si) X), ce rejet pouvant être récurrent (non X – X – non X – X) :

(1) S.R. : mais **le financement n'est pas résolu** vous le savez très bien
N.S. : **le financement est résolu** jusqu'en 2020 madame
S.R. : **le financement n'est pas résolu** vous le savez très bien
N.S. : madame (.) **mais non** madame (.) écoutez ça c'est quelque chose qui n'est contesté par personne […]

Dans l'exemple ci-dessus, après avoir rejeté à deux reprises le discours de S.R., N.S. parvient à avoir le dernier mot en fournissant un argument d'autorité à l'appui de sa position : *ça c'est quelque chose qui n'est contesté par personne*.

Dans le but de disqualifier le discours adverse on peut également le *citer* en en faisant une évaluation négative ou ironique. Nous pouvons illustrer ce cas de figure par la réaction de N.S. à la position de S.R. concernant le problème de la dette et de la relance économique :

(2) N.S. : […] vous dites et c'est sympathique et c'est **juste** (.) **il faut aider les PME françaises** […] vous me dites **il faut créer des emplois dans la fonction publique** (.) ok (.) d'accord (.) pourquoi pas (.) c'est sympathique (.) vous payez comment

N.S. rapporte le discours de S.R. en en faisant une évaluation ironique par laquelle il dénonce la non pertinence de ses propositions. A part la citation, l'évocation du discours adverse se fait ici par allusion, son intégration ne laissant pas de trace dans la trame discursive : le mot *juste*, « mot à mémoire discursive » (cf. Moirand 2007), renvoie, toujours de façon ironique, aux discours antérieurs de S.R., en pénalisant sa tendance à l'employer à tout bout de champ. En fin d'intervention, après avoir ironisé sur sa contre-candidate, N.S. la met au défi d'expliquer comment elle paiera les emplois qu'elle envisage de créer.

Un autre procédé qui témoigne de l'opposition des discours des deux présidentiables ainsi que du dialogisme à l'œuvre dans la polémique est la *reprise en écho*, dans ce contexte conflictuel l'unité écho et l'unité base étant de sens contraires :

(3) S.R. : vous plaisantez (.) vous plaisantez enfin tous les fonds publics tout se tient (.) dans ces fonds publics
N.S. : **tout se tient** parce que vous pensez que c'est vous qui gérez l'assurance maladie

Une reprise diaphonique est suivie dans cet exemple d'une question en *parce que* à valeur réfutative, qui équivaut à une négation polémique de la forme *ce n'est pas vous qui gérez l'assurance maladie*.

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

La disqualification du discours adverse se fait également en le *manipulant*, les propos de l'adversaire, se trouvant alors déformés, faussés ou même retournés contre celui-ci :

(4) S.R. : je continue (.) je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école (.) et devant son petit-fils
N.S. : c'est pas exact c'est pas ce que ça s'est pas passé comme ça
S.R. : c'est quand même ce qui s'est fait je pense que cela cela
N.S. : non ce n'est pas exact
S.R. : si c'est exact je
N.S. : **alors le fait qu'il soit grand-père**
S.R. : je pense que
N.S. : **le fait qu'il soit grand-père on doit lui donner ses papiers**
S.R. : ce n'est pas ce que je viens de dire […]

Alors que S.R. accuse N.S. d'avoir fait arrêter le grand-père devant une école et devant son petit-fils, N.S. lui fait dire que la qualité de grand-père justifierait la régularisation du sans-papiers arrêté par la police, lui prêtant ainsi des propos ridicules et absurdes, résultat d'un raisonnement présenté comme défectueux. Le démenti de S.R. vient tout de suite : *ce n'est pas ce que je viens de dire*.

La manipulation du discours de l'adversaire se fait aussi en jouant sur ses mots :

(5) S.R. : […] moi je serai la présidente de ce qui marche […]
N.S. **:** ben **évidemment si vous […] si vous êtes la présidente […] de ce qui marche (.) eh ben moi je voudrais être le président (.) qui fasse que ce qui marche pas marche** (.) bon parce que si c'est pour être la présidente de ce qui va et qu'y a pas de problème c'est pas la peine (.) les gens votent pas pour nous pour qu'on aille compliquer ce qui va (.) mais au contraire pour qu'on répare ce qui ne va pas

N.S. sait parfaitement ce que sa contre-candidate veut dire (elle avait dit la même chose avant, l'ayant formulée de façon plus explicite : *je suis une responsable politique qui veut faire des choses qui marchent*), mais il profite de cette défaillance de S.R. dans la formulation de son discours et joue sur ses mots pour la tourner en dérision et la discréditer, tout en se mettant lui-même en valeur.

Un autre cas de manipulation du discours de l'autre est représenté par la reformulation malveillante de ce discours. Dans l'exemple (6), par sa reformulation du discours de S.R., N.S. veut montrer au public les points faibles du programme de celle-ci :

(6) N.S. : donc j'ai une taxe sans dire aux Français le montant de cette taxe (.) et l'espérance de recettes

L'intervention de N.S. est introduite par un marqueur de reformulation : *donc*. L'emploi du pronom *je*, par lequel il désigne la candidate socialiste, lui permet de parler à sa place en lui faisant dire des choses qui lui sont défavorables. S'agissant de la reformulation du discours de son opposant, nous pouvons affirmer que la polémique se situe dans ce cas au niveau du métadiscours.

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

L'activité de manipulation par l'adversaire de son discours est souvent dénoncée moyennant des formules comme *je n'ai jamais dit ce que vous venez de me prêter* ; *je n'ai pas dit X, donc ne déformez pas mes propos* ; *écoutez, ne jouez pas sur les mots*, auquel cas la polémique joue au niveau de la métacommunication. Cet acte de dénonciation est accompli au moyen de verbes comme *déformer*, *jouer*, *plaisanter*, etc., à la forme négative de l'impératif. Ces verbes servent à faire un commentaire sur l'activité de parole de l'opposant, en en explicitant la valeur illocutoire, qui correspond à un acte malintentionné qu'on interdit :

(7) N.S. : […] vous me dites il faut créer des emplois dans la fonction publique (.) ok (.) d'accord (.) pourquoi pas (.) c'est sympathique (.) vous payez comment
S.R. : d'abord je n'ai pas dit que j'augmenterai le nombre des fonctionnaires (.) donc **ne déformez pas mes propos**

La polémique relève toujours de la métacommunication lorsque les deux candidats s'accusent l'un l'autre d'abaisser le niveau du débat, comme dans l'exemple ci-dessous :

(8) S.R. : ne chipotons pas sur les chiffres parce que je crois que les Français attendent un débat d'un autre niveau
N.S. : mais c'est un débat de très bon niveau
S.R. : oui oui oui
N.S. : que de savoir comment on va financer les retraites

2.2. Stratégies qui menacent la relation interpersonnelle

La relation interpersonnelle que les débatteurs construisent à travers l'interaction est une relation conflictuelle et hiérarchique : chacun des deux candidats fait de son mieux pour se mettre en position haute et mettre son adversaire en position basse. Chacun d'eux doit convaincre le public qu'il a toutes les qualités requises pour faire un bon président. De ce fait, à ce niveau la polémique joue beaucoup sur les images que les candidats construisent de l'autre et d'eux-mêmes dans le débat. Chaque débatteur tente de se construire un ethos positif tout en construisant une image négative de son adversaire. Quatre types d'images seront alors véhiculées dans le combat : une image négative de S.R. et une image positive de soi-même créées par N.S. ; une image négative de N.S. et une image positive de soi-même construites pas S.R.

Dans la construction de leur image les deux politiques se rapportent chacun à leur ethos prédiscursif, construit à partir de leurs prestations antérieures. N.S. passe pour avoir un tempérament sanguin, autoritaire. Quant à S.R., on lui attribue un tempérament nerveux et l'on considère qu'elle a du mal à le maîtriser. Les deux candidats chercheront à cosmétiser leurs images respectives au cours de leur face à face, tout en dévalorisant l'image de leur adversaire.

Les images que l'on crée durant le débat sont confrontées l'une à l'autre, leur construction étant co-gérée et négociée constamment, ce qui cause de fortes tensions, d'une part entre les images positives et les images négatives d'un même personnage et d'autre part entre les images positives de soi-même et les images négatives de l'autre.

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

A travers son discours N.S. construit de S.R. l'image de quelqu'un qui tient un discours qui manque de précision, qui mélange tout, qui n'arrive pas à approfondir les sujets dont on traite, quelqu'un de méprisant et de désagréable :

(9) N.S. : 'fin Madame Royal ne m'en voudra pas mais **à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les survoler et de pas être assez précis** […]
S.R. : laissez-moi la responsabilité de mes prises de paroles si vous le voulez bien

Par sa réaction S.R. cherche ici à préserver son image.

En même temps N.S se construit un ethos positif, en recourant souvent à l'opposition *vous/moi*, opposition qui est récurrente dans le corpus. Les deux candidats s'en servent pour mettre en contraste leurs identités et leurs actions en vue de valoriser leur *moi* et de dévaloriser le *vous* de l'adversaire. Nous réunissons quelques exemples dans le tableau ci-dessous :

	Vous	**Moi**
N.S.	vous n'avez donné aucun moyen pour relancer la croissance	moi j'en ai un
	généraliser les 35 heures	libérer la possibilité de travailler en France
S.R.	vous avez fait une loi sur la décentralisation tellement confuse […] qui a entraîné une superposition des compétences	eh bien moi je remettrai de la clarté dans les responsabilités
	que vous avez supprimés	c'est moi qui ai créé le plan handiscol […] j'avais créé […] 7000 postes d'aides éducateurs

En parlant de l'affaire des enfants handicapés dans les écoles, N.S. se construit un ethos d'humanité et d'engagement (nous empruntons ces notions à Charaudeau 2005a) :

(10) N.S. : pour moi je considère qu'il est scandaleux qu'un enfant ayant un handicap ne puisse pas être scolarisé dans une école entre guillemets normale […] eh bien moi je veux en finir avec ces discours creux (.) pas le vôtre je veux pas être désagréable […] je veux dire à toutes les familles ayant rencontré le drame du handicap que si je suis élu président de la République (.) je ferai une place à chacun de leurs enfants dans nos dans nos écoles (.) que je donnerai les moyens aux écoles pour les accueillir et que la preuve de ma bonne foi et la certitude de la réalisation de cette promesse ça sera le droit opposable et la capacité d'aller devant un tribunal pour faire valoir ses droits

S.R. ne tolère pas ce discours, non conforme aux actes de N.S., qui avait supprimé le plan « handiscol » qu'elle avait mis en place en tant que ministre de l'enseignement scolaire. Elle l'accuse d'immoralité politique, ce qui fait que la tension augmente et que la polémique s'envenime :

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

(11) S.R. : attendez (.) j'ai quelque chose à dire (.) parce que là je pense (.) je pense que l'on a atteint le summum de l'immoralité politique (.) je suis scandalisée de ce que je viens d'entendre (.) parce que jouer avec le handicap comme vous venez de le faire (.) est proprement scandaleux

L'image que S.R. crée de N.S. est donc celle de quelqu'un qui fait preuve d'immoralité politique, quelqu'un de brutal, qui manque de crédibilité.

Quant à l'image qu'elle se construit d'elle-même, elle correspond à un ethos de compétence et d'engagement :

(12) S.R. : […] parce que je connais bien les sujets dont je parle (.) et que je sais que ce que je dis je le réaliserai (.) parce que je le vois déjà fonctionner sur les territoires et que je suis allée dans les autres pays voir ce qui marche

Dans le travail de leur ethos les protagonistes du débat recourent aussi aux stratégies de la politesse. N.S. se sert, par exemple, d'énoncés préliminaires (13) ou de désarmeurs (14, 15), dans le but d'afficher une conduite pleine de civilité et de considération envers l'autre candidat :

(13) **si vous me permettez** (.) la précision n'est pas inutile dans le débat public

(14) **Mme Royal ne m'en voudra pas** mais (.) à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les survoler

(15) **je me permets pas de critiquer** je vous fais seulement remarquer que […]

Une autre stratégie qui peut être efficace dans la construction d'un ethos positif correspond à la réalisation d'un acte métapolémique (*je veux pas polémiquer avec Madame Royal*), par lequel le locuteur fait semblant de ne pas vouloir entrer dans la polémique, sachant que cette attitude coopérante peut être plus valorisante qu'une attitude belliqueuse, qui pourrait se retourner contre lui :

(16) N.S. : bon (.) **je v- je veux pas polémiquer avec euh Madame Royal** (.) j'aurai juste un mot (.) elle trouve qu'y a pas assez de policiers (.) c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois de policiers (.) sur les quatre dernières années […]

A part le jeu sur les images, la relation interpersonnelle peut être affectée et même mise en danger moyennant des procédés tels que l'ironie, utilisée abondamment par N.S., le défi ou la dénonciation des contradictions entre les dires et les faires de l'adversaire.

Une autre tactique dangereuse pour la relation est celle que nous appellerons le *harcèlement de l'adversaire*, illustré par l'exemple ci-dessous :

(17) S.R. : moi je veux revaloriser tout de suite dès mon élection les petites retraites parce que je pense
N.S. : **vous les payez comment**

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

S.R. : parce que je pense (.) je vais vous le dire (.) je vais vous le dire (.) je mets des fonds supplémentaires au fond des réserves des retraites
N.S. : très bien
S.R. : par une taxe
N.S. : **vous les prenez où ces fonds**
S.R. : je le fais par une taxe sur les revenus boursiers (.) parce que je pense en effet qu'il faut de la justice
N.S. : **de combien**
S.R. : les partenaires sociaux en discuteront
N.S. : bon
S.R. : mais au moins le principe est là et
N.S. : ah bon **vous mettez combien sur le fond**
S.R. : je je je vous donne déjà les principes
N.S. : ah bon parce que vous savez que sur le fond il y a 32 milliards
S.R. : je vous donne déjà les principes
N.S. : dont l'Etat il met 6 milliards par an
S.R. : laissez-moi laissez-moi finir
N.S. : alors **cette vot' taxe est par rapport**
S.R. : moi au moins j'ai une recette vous
N.S. : non non non attendez (.) attendez (.) ça c'est très intéressant (.) **cette taxe que vous nous annoncez […] votre taxe à peu près (.) c'est combien**
S.R. : mais ma taxe sera au niveau de ce qui sera nécessaire pour faire de la justice sociale (.) car une partie une partie une partie
N.S. : c'est d'une précision bouleversante
S.R. : une partie oui
N.S. : **vous pouvez pas nous dire un chiffre**
S.R. : non je ne peux pas vous dire un chiffre
N.S. : ah bon
S.R. : pourquoi (.) pourquoi je peux pas vous dire de chiffre parce que
N.S. : c'est votre droit

Cette tactique consiste à talonner son adversaire en répétant obstinément une même question, dans le but de montrer que celui-ci n'est pas capable d'y apporter de réponse. L'interaction en question prend la forme d'une suite d'échanges formés d'une intervention initiative de type s*ommation* (sommation de répondre à la question) et d'une intervention réactive de type *esquive*, ces échanges étant tous régis par une même intervention initiative (cf. Kerbrat-Orecchioni & Constantin de Chanay 2006).

S'agissant d'une taxe sur les revenus boursiers que S.R. envisage de proposer comme moyen de revalorisation des régimes de retraite, N.S. interroge celle-ci sur le montant de cette taxe. La socialiste est sommée de répondre à cette question, qu'elle tente d'esquiver à chaque fois. La réitération avec obstination de la même interrogation conduit à une récurrence de l'échange de type sommation-esquive, tous les échanges résultés se trouvant sous la dépendance d'une même intervention initiative, représentée par la question sur le montant de la taxe qui fait l'objet du conflit. A la fin de cet « échange étendu » (*id*.) N.S. semble avoir atteint son but : S.R. se voit obligée de reconnaître qu'elle n'a pas de réponse précise à la question qui obsède son adversaire (*non je ne peux pas vous dire un chiffre*) et

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

pour sauver son image elle tente de se justifier (*je peux pas vous dire de chiffre parce que*). Elle n'y parvient pas parce qu'on coupe court à son intervention : *c'est votre droit*, réplique qu'on pourrait gloser par un énoncé du genre *vous avez eu l'occasion de montrer votre compétence mais vous n'avez pas su en profiter*.

Une menace encore plus destructive pour la relation interpersonnelle est constituée par la mobilisation d'affects négatifs de type indignation ou colère, favorisée par le désaccord irréductible qui oppose les deux adversaires. Des deux candidats, c'est N.S. qui réussit à mieux contrôler ses émotions, tandis que S.R. perd son sang froid au moment où l'on traite de la question de la scolarisation des enfants handicapés. Elle est très en colère et, sachant que cela risque de produire un dérapage d'image, essaie de préserver sa face en tentant de valoriser sa réaction : elle déclare que sa colère est saine, du fait d'avoir été déclenchée par les injustices sociales. Ce dérapage d'image correspondrait à un ethos négatif, à la création duquel l'orateur contribue sans le vouloir, en proie à ses affects. Si l'ethos positif, que l'on se crée à travers son activité de parole, a une dimension illocutoire, l'ethos négatif aurait plutôt une dimension perlocutoire, vu qu'il a trait à l'image que l'auditoire construit de l'orateur à partir de son discours.

N.S. sait tirer profit de l'énervement de la candidate socialiste. Il renforce l'ethos négatif qu'elle se crée malgré elle, en faisant remarquer l'incompatibilité de sa colère avec la fonction de chef de l'Etat :

(18) S.R. : non je me calmerai pas non je me calmerai pas
N.S. : ben pour être président de la République il faut être calme

et en raillant :

(19) S.R. : je ne m'énerve pas […] je suis en colère
N.S. : qu'est-ce que ça doit être quand vous êtes énervée alors

2.3. Stratégies qui mettent en danger l'interlocution

Au niveau de *l'espace de l'interlocution* la polémique prend la forme d'une lutte permanente pour prendre la parole et pour la garder. Les débatteurs réclament la parole en la demandant de façon plus ou moins polie :

(20) N.S. : c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois de policiers (.) sur les quatre dernières années c'est dommage parce que
S.R. : **vous permettez que je vous que je vous interrompe**
N.S. : bien sûr madame

sur le mode ironique :

(21) N.S. : voulez-vous que je vous réponde tout de suite
S.R. : non non je pose simplement <u>la question parce qu'on peut pas à la fois</u>
N.S. : **<u>mais peut-être posez-vous la question</u> pour entendre la réponse**

ou encore de manière impérative :

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

(22) S.R. : attendez a- **cessez de m'interrompre** parce que je connais bien la technique

Les prises de possession et le maintien des tours de parole sont constamment négociés, chaque locuteur faisant de son mieux pour occuper le terrain le plus longtemps possible, dans le but de se mettre en scène lui-même et d'éclipser son adversaire. Dans l'exemple ci-dessous S.R. fait semblant de céder le tour à N.S., qui avait tenté à deux reprises de reprendre la parole. Elle fait ainsi une démonstration de civilité dans la conduite de l'échange, mais finit par parler à la place de son concurrent :

(23) S.R. : d'abord si vous pensez que les 35h ont créé tant de dégâts pourquoi ne les avez-vous pas supprimées pendant ces cinq années
N.S. : puis-je
S.R. : pourquoi ne les avez-vous pas supprimées (.) parce que vous savez bien
N.S. : puis-je répondre à ça
S.R. : parce que **oui allez-y** pourquoi ne les avez-vous pas sup- (.) parce que vous savez bien que ça correspond à un progrès social […]

La conflictualité de l'échange peut engendrer des dysfonctionnements interactionnels comme les interruptions ou les chevauchements de parole, auquel cas les polémiqueurs, réagissant à quelque chose qu'ils ne peuvent plus laisser passer, tentent de prendre la parole par la force, pour imposer leur propre point de vue. Ces deux stratégies sont très présentes dans le débat, étant d'ailleurs caractéristiques de ce genre discursif.

Selon les statistiques, des deux candidats S.R. interrompt le plus souvent : 148 interruptions, représentant 35% de ses prises de parole (cf. Sandré 2009). Elle fait ainsi preuve d'un comportement masculin, luttant constamment pour avoir la parole et dominer ainsi son adversaire. Quant à N.S., il finit par se laisser facilement interrompre, sachant que cette conduite agressive de S.R. peut nuire à celle-ci, étant finalement à son avantage.

En début des tours interruptifs il y a souvent des marqueurs dont les interlocuteurs se servent dans leur tentative de (re)prendre la parole tels que : *non (non)*, *(pardon/non) mais (non), pardon*, ou des verbes à l'impératif comme *attendez* ou *écoutez*. La réitération d'un même marqueur en début d'intervention témoigne d'un degré de conflictualité élevé de l'échange.

Il peut également y avoir cumul de l'interruption et du chevauchement, ce qui indique une montée de la tension dans le combat, où chaque locuteur vise à occuper la scène interlocutive.

Il peut arriver enfin que l'interlocution soit brisée, l'échange basculant alors du dialogal dans le monologal. Dans ce cas, un des deux interlocuteurs ne valide plus le discours adverse, de sorte que chacun continue de son côté, ce qui a pour résultat deux discours parallèles qui ne se répondent plus. Dans l'exemple (24) on remarque que S.R. ne ratifie plus le discours d'opposition de N.S., ne lui laissant aucune chance d'imposer sa voix, malgré ses nombreuses interventions interruptives. Cela lui permet de poursuivre son argumentation et d'aboutir à une conclusion, en occupant toute la scène d'énonciation :

(24) S.R. : je pense qu'il faut être responsable
N.S. : je le suis

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

S.R. : à l'égard de l'équilibre du monde
N.S. : je le suis
S.R. : et parler comme vous l'avez fait à l'instant de la Turquie (.) je pense que ça n'aide pas les forces démocratiques à l'intérieur
N.S. : bien au contraire madame
S.R. : à l'intérieur de la Turquie
N.S. : bien au contraire (.) être responsable
S.R. : si l'Europe se ferme
N.S. : absolument pas
S.R. : alors que vous savez très bien que l'on peut mettre en place des coopérations privilégiées (.) que l'on peut voir comment les choses peuvent évoluer
N.S. : mais ça n'a rien à voir avec l'adhésion
S.R. : que de toute façon ça ne se fait pas avant plus d'une dizaine d'années et donc ne ne
N.S. : non madame
S.R. : n'utilisez pas ce sujet comme ça de façon si brutale
N.S. : mais madame
S.R. : par rapport à un peuple
N.S. : nous devons
S.R. : par rapport à un grand peuple
N.S. : non
S.R. : qui a une aspiration
N.S. : puis-je vous dire quelque chose
S.R. : peut-être à rejoindre l'Europe
N.S. : non
S.R. : donc ne fer- ne claquez pas la porte parce que je pense que c'est dangereux pour l'équilibre du monde

3. CONCLUSION

Nous avons proposé une analyse des stratégies discursives mises en place par les protagonistes du débat politique médiatique qui opposa Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy lors de la campagne de l'élection présidentielle de 2007.

Nous avons montré que ces stratégies peuvent affecter le discours des deux candidats, leur relation interpersonnelle ou encore l'interlocution. Parmi les stratégies qui affectent le discours, nous avons analysé des procédés tels que le *rejet* ou la *citation* du discours de l'autre, qui s'accompagne toujours d'une évaluation négative ou ironique de ce discours, la *reprise en écho* et la *manipulation*, autant de procédés visant la disqualification du discours adverse, qui se trouve souvent déformé ou même faussé. Nous avons vu que l'auteur du discours manipulé peut dénoncer cet acte malintentionné, auquel cas la polémique se situe au niveau de la métacommunication.

La relation interpersonnelle des deux candidats peut être mise en danger par la confrontation des images qu'ils construisent de leur adversaire et d'eux-mêmes dans le débat, qui sont sans cesse mises en contraste en vue de la valorisation du *moi* au détriment

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

du *vous* de l'opposant. A part cette confrontation des images co-construites dans le débat, nous avons traité d'autres phénomènes susceptibles de nuire à la relation comme le *harcèlement de l'adversaire* ou la *manipulation* de ses affects.

Nous avons enfin identifié les stratégies qui permettent aux interlocuteurs de réclamer ou de garder la parole, en montrant que les prises de possession et le maintien des tours de parole font l'objet d'une lutte permanente, qui brise parfois l'interlocution.

RÉFÉRENCES

Burger, M., 2005, « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique », dans : M. Burger, G. Martel, *Argumentation et communication dans les médias*, Editions Nota bene, 51–79.

Charaudeau, P., 2005a, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

Charaudeau, P., 2005b, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

Charaudeau, P., 2005c, « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive ? L'exemple du discours politique », dans : M. Burger, G. Martel, *Argumentation et communication dans les médias*, Editions Nota bene, 29–49.

Florea, L.-S., 2006, « Coopération et conflit dans l'interaction médiatique. Un débat politique télévisé : 'Seara Preşedinţilor' », dans : L. Ionescu Ruxăndoiu, *Cooperation and conflict in ingroup and intergroup communication, Selected papers from the Xth Biennial Congress of IADA, Bucharest 2005*, Bucureşti, Editura Universităţii Bucureşti, 295–308.

Garand, D., 1998, « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », *Etats du polémique*, *Les cahiers du centre de recherche en littérature québécoise*, 22, 211–268.

Kerbrat-Orecchioni, C., 1980, « La polémique et ses définitions », dans : N. Gelas, C. Kerbrat-Orecchioni, *Le discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 3–40.

Kerbrat-Orecchioni, C., 1996, *La conversation*, Paris, Editions du Seuil.

Kerbrat-Orecchioni, C., Constantin de Chanay, H., 2006, « Trente minutes pour vaincre : coopération et conflit dans le débat Nicolas Sarkozy/Tariq Ramadan », dans : L. Ionescu Ruxăndoiu, *Cooperation and conflict in ingroup and intergroup communication, Selected papers from the Xth Biennial Congress of IADA, Bucharest 2005*, Bucureşti, Editura Universităţii Bucureşti, 215–234.

Martel, G., 2000, « Le débat politique télévisé. Une stratégie argumentative en trois dimensions : textuelle, interactionnelle et émotionnelle », dans : Chr. Plantin, M. Doury, V. Traverso, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 239–248.

Moirand, S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France.

Plantin, Chr., 2003, « Des polémistes aux polémiqueurs », dans : G. Declercq, M. Murat, J. Dangel, *La parole polémique*, Paris, Honoré Champion, 377–408.

Sandré, M., 2009, « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre deux tours de l'élection présidentielle de 2007 », *Mots*, 89, 69–81.

Vlad, D., 2010a, « Le texte polémique : confrontation dialogique de discours dans le monologal », dans : L. S. Florea, C. Papahagi, L. Pop, A. Curea (éds.), *Directions actuelles en linguistique du texte*. *Actes du colloque international « Le texte : modèles, méthodes, perspectives »*, vol. II, Cluj-Napoca, Casa Cărţii de Ştiinţă, 223–234.

Vlad, D., 2010b, « La polémique – une forme particulière de communication conflictuelle », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Philologia,* 1, 195–208.

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)

Vlad, D., 2010c, « La polémique – phénomène discursif transgénérique », dans : M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, P. Danler (éds.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Innsbruck, 3-8 septembre 2007),* tome V, Berlin, De Gruyter, 301–310.

Windisch, U., 1987, *Le K.-O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne, L'Age d'Homme.

Zafiu, R., 2006, « Une possible typologie des actes de langage agressifs », dans : L. Ionescu Ruxăndoiu (éd.), *Cooperation and conflict in ingroup and intergroup communication, Selected papers from the Xth Biennial Congress of IADA, Bucharest 2005*, Bucureşti, Editura Universităţii din Bucureşti, 183–195.

BDD-A416 © 2013 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:01 UTC)